



Faire respecter ses droits

Autour d'un bon repas entre amis, Michel, Jean-Pierre et Yoan se remémorent leurs souvenirs du temps où ils étaient collègues de travail et qu'ils faisaient les cent coups.

Dans un moment de confidences, Yoan explique à ses amis qu'après avoir enfin trouvé un emploi qui lui convenait parfaitement, voilà que l'entreprise où il espérait terminer sa carrière a fermé ses portes en mettant à pied tous les employés. Il explique aussi que depuis qu'il est au chômage, ses recherches d'emploi n'ont rien donné et qu'il n'a toujours pas trouvé de travail convenable. Maintenant qu'il a épuisé ses prestations de chômage, il se retrouve sans revenu. « Je n'ai plus un sou, mais je garde le moral! » Dit-il à ses amis.

Michel lui suggère de faire une demande d'aide de derniers recours afin de subvenir financièrement à ses besoins. « Tout comme pour ta demande d'assurance-emploi, il existe un organisme qui peut t'accompagner dans tes démarches! » Comme son épouse Micheline dit toujours « Quand on a besoin d'information, d'aide pour s'en sortir ou pour défendre nos droits, on ne pense pas à aller vers les organismes communautaires, mais ils sont là pour ça et en plus, c'est gratuit! »

Michel a même rencontré une voisine, qui était accusée de fraude à l'aide sociale et qui finalement a obtenu la libération de sa dette

après de plusieurs démarches accompagnées tout le long par une intervenante. « Ça vaut la peine parfois de persévérer et de défendre ses droits, mais ça peut être décourageant et c'est plus facile avec du soutien ».

Connaissez-vous les deux organismes en défense des droits qui se trouvent sous le même toit sur la rue Mercier à Saint-Jean-sur-Richelieu?

Comité Chômage du Haut-Richelieu et du Suroît (défense des droits des travailleurs avec ou sans emploi)
450 357-1162

Inclusion (défense des droits des personnes bénéficiaires de la sécurité du revenu et à faible revenu)
450 346-7369

Assistance and Referral Centre(ARC) – Centre de Soutien aux Ressources Communautaires
450 357-0386

Pour en savoir plus et pour trouver un organisme près de chez vous, consultez assisto.ca ou laissez un message au 450-357-9232. Vous pouvez nous suivre sur notre page www.facebook.com/cdchrr. Pour tous commentaires écrivez à agent.dev@cdchrr.com



info@cdchrr.com

Nouveau volet au tennis junior

RICHARD HAMEL
rhamel@canadafrancais.com

CAMP. Un nouveau volet s'ajoute au programme estival de l'Association de tennis junior du Haut-Richelieu (ATJHR). Un camp de jour de mini tennis fera partie des activités offertes aux jeunes à Saint-Jean-sur-Richelieu.

Durant deux semaines, soit du 24 au 28 juillet et du 14 au 28 août, les enfants de 7 à 10 ans pourront suivre des leçons de minitennis en matinée, alors que les après-midis seront consacrés à l'apprentissage de différents sports connexes au tennis.

Ce camp de jour, qui se déroulera sur les terrains du parc Pierre-Benoit, est offert en partenariat avec MRGence Sports. Les activités seront animées par le responsable, le Johannais Maxime Rome-Gosselin, entraîneur de tennis depuis 20 ans.

« Ce camp de jour de minitennis répond à la demande », indique Valérie Lambert, coordonnatrice de l'ATJHR.

C'est d'ailleurs MRGence Sports qui a offert ce printemps le programme de minitennis pour les élèves de première à la quatrième année dans les écoles du territoire. Les activités se sont échelonnées de la mi-mai à la première semaine du mois de juin au parc Pierre-Benoit.

PROGRAMME ESTIVAL

Cela dit, le programme estival de l'ATJHR revient en force, alors que plus de 200 jeunes adeptes

sont attendus dès le 26 juin pour huit semaines bien remplies.

L'ATJHR maintient son programme à deux volets. Le tennis « intensif » a pour objectif de permettre aux jeunes de développer leurs habiletés. Divisés en trois groupes, soit les 9-11 ans, les 11-14 ans et les 14-17 ans, les participants bénéficient de trois séances de trois heures par semaine. Les cours se déroulent sur les terrains du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu.

TENNIS ÉVOLUTIF

Le volet de tennis évolutif sera de nouveau offert aux plus jeunes, à compter du 26 juin. Les activités auront lieu sur les terrains du parc Pierre-Benoit et du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu.

Le programme propose pour les 7 à 9 ans des cours de 90 minutes à raison d'une ou deux fois par semaine sur une demi-surface et sur les trois quarts de terrain.

De leur côté, les jeunes de 10 à 12 ans pourront suivre les cours sur les trois quarts de terrain puis sur la surface complète.

Le programme permet aux adeptes de se familiariser avec les principes de base du tennis. Les types de balles et la taille des raquettes sont adaptés aux participants.

Encore cette année, tous les cours se dérouleront sous la direction de l'entraîneur-chef, Yannick Rome-Gosselin. Plusieurs entraîneurs sont embauchés pour s'occuper des différents groupes.

ENTRÉE POUR 4 PERSONNES + VOITURETTE 94\$ TAXES INCLUSES VALEUR DE 188 \$

50%

rabaischocs.com

Club de golf Mont Saint-Grégoire

QR code

Pour acheter vos certificats-cadeaux : rabaischocs.com/produit/club-de-golf-mont-st-gregoire

27, 4e Rang N, Mont-Saint-Grégoire 450 347.2819

CHRONIQUE COMMUNAUTAIRE



Corporation de développement
communautaire Haut-
Richelieu-Rouville

Faire respecter ses droits

Le comité Rayonnement de la Corporation de développement communautaire Haut-Richelieu-Rouville vous invite à rencontrer l'univers des organismes communautaires à travers les péripéties d'une famille fictive inspirées de témoignages véridiques.

Autour d'un bon repas entre amis, Michel, Jean-Pierre et Yoan se remémorent leurs souvenirs du temps où ils étaient collègues de travail et qu'ils faisaient les cent coups.

Dans un moment de confidences, Yoan explique à ses amis qu'après avoir enfin trouvé un emploi qui lui convenait parfaitement, voilà que l'entreprise où il espérait terminer sa carrière a fermé ses portes en mettant à pied tous les employés. Il explique aussi que depuis qu'il est au chômage, ses recherches d'emploi n'ont rien donné et qu'il n'a toujours pas trouvé de travail convenable. Maintenant qu'il a épuisé ses prestations de chômage, il se retrouve sans revenu. « Je n'ai plus un sou, mais je garde le moral! » dit-il à ses amis.

Michel lui suggère de faire une demande d'aide de dernier recours afin de subvenir financièrement à ses besoins. « Tout comme pour ta demande d'assurance-emploi, il existe un organisme qui peut t'accompagner dans tes démarches! » Comme son épouse Micheline dit toujours : « Quand on a besoin d'information, d'aide pour s'en sortir ou pour défendre nos droits, on ne pense pas à aller vers les organismes communautaires, mais ils sont là pour ça et en plus, c'est gratuit! »

Michel a même rencontré une voisine, qui était accusée de fraude à l'aide sociale et qui, finalement, a obtenu la libération de sa dette après plusieurs démarches accompagnées tout le long par une intervenante. « Ça vaut la peine, parfois, de persévérer et de défendre ses droits, mais ça peut être décourageant et c'est plus facile avec du soutien ».

Connaissez-vous les organismes qui peuvent vous aider à défendre vos droits?

Le comité Chômage du Haut-Richelieu et du Suroît au 450 357-1162, Inclusion au 450 346-7369 et le Centre de soutien aux ressources communautaires (ARC) au 450 357-0386.

Pour en savoir plus et pour trouver un organisme près de chez vous, consultez assisto.ca ou laissez un message au 450 357-9232. Vous pouvez nous suivre sur notre page www.facebook.com/cdchrr. Pour tout commentaire, écrivez à agent.dev@cdchrr.com

Les microbiologistes et biologistes oubliés?

À l'heure actuelle, l'exercice de la microbiologie et de la biologie au Québec n'est pas encadré par un ordre professionnel, ce qui comporte des risques notables en termes de protection du public et de l'environnement. Il est clair, ces professions doivent être mieux encadrées. Nous nous réjouissons donc qu'un vaste chantier de modernisation du système professionnel québécois soit lancé cet automne, comme l'a annoncé la semaine dernière la ministre chargée de l'application du Code des professions et des lois constituant les ordres professionnels, Mme Sonia LeBel.

En tant que représentants de l'Association des microbiologistes du Québec et de l'Association des biologistes du Québec, nous enjoignons au gouvernement de profiter de cette occasion pour intégrer les microbiologistes et les biologistes dans un Ordre des chimistes renouvelé et collé aux réalités d'aujourd'hui.

Une demande en cohérence avec le désir de la ministre d'élargir les pro-

fessions dans une perspective d'agilité et de protection du public.

En intégrant le système professionnel québécois, les microbiologistes et les biologistes seront, entre autres, soumis à de nouveaux mécanismes disciplinaires d'usurpation de titre et de vérification des compétences. Cela permettra d'assurer que tous ceux qui pratiquent des activités liées à ces deux disciplines des sciences appliquées ont les compétences nécessaires pour le faire, et ce, de manière sécuritaire.

Il est opportun de rappeler que le *statu quo* cause un préjudice non négligeable à la sécurité du public. Par exemple, le manque d'encadrement de ces professions fait en sorte que n'importe qui peut prétendre exercer des activités qui devraient être réservées à de vrais microbiologistes et biologistes.

Considérant la nature délicate des gestes que posent ces spécialistes, à l'égard de la prévention de la propagation de microorganismes nui-

sibles, de pathogènes et de virus pour les microbiologistes, et de l'évaluation des répercussions de projets ou d'actions sur les milieux vivants pour les biologistes, il est impératif de s'assurer que ceux-ci sont qualifiés pour le faire.

En ce sens, nous demandons également que soit complété le processus de modernisation de la Loi sur les chimistes professionnels interrompu le 5 mars 2014 lorsque les travaux de la 40e législature ont pris fin à l'étape des consultations particulières et auditions publiques portant sur le projet de loi n° 49 – Loi modifiant diverses lois professionnelles et d'autres dispositions législatives dans le domaine des sciences appliquées (PL-49). La modernisation de la Loi sur les chimistes professionnels offrirait l'opportunité d'élargir les professions encadrées par cette dernière et d'assurer l'encadrement approprié des microbiologistes ainsi que des biologistes au Québec.

**Marc Hamilton et
Marie-Christine Bellemare**



Après la canicule et la pluie, certaines fleurs montrent une résistance remarquable! (Photo : Lucie Santerre)